



A retenir

Mouche de l'olive : le vol est en cours à basse altitude. Les populations vont augmenter d'intensité, les risques de piqûres de ponte et de développements larvaires sont élevés en raison notamment de conditions climatiques très favorables à l'activité de l'insecte.

Teigne de l'olivier : des chutes d'olives sont remarquées à basse altitude depuis le début du mois.

Pyrale du Jasmin : surveiller uniquement sur jeune plantation (1 à 3 ans).

Œil de paon : on entre dans une période à risque de contaminations, surveiller l'apparition de taches.

SOMMAIRE

A retenir
Stade phénologique
Mouche de l'olive
Teigne de l'olivier
Pyrale du jasmin
Œil de Paon
Prévision météo
Liens utiles

ANIMATEUR FILIERE : CA2B
REDACTRICE : Frédérique
CECCALDI
Structures partenaires :
AREFLEC, InterBio Corse,
exploitants observateurs

Directeur de publication :
Joseph COLOMBANI
Président de la Chambre
d'Agriculture de Corse
15 Avenue Jean Zuccarelli
20200 BASTIA
Tel : 04 95 32 84 40
Fax : 04 95 32 84 43
<http://www.cra-corse.fr/>
Crédit photo : CA2B

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Action pilotée par le
Ministère chargé de
l'agriculture, avec l'appui
financier de l'Office National
de l'Eau et des Milieux
Aquatiques, par les crédits
issus de la redevance pour
pollutions diffuses attribués
au financement du plan
ECOPHYTO.

• Stades phénologiques

Zones précoces proches du littoral (0-150 mètres) ⇒ Compter un décalage de 7 à 10 jours pour les zones plus en altitude.

D'après l'échelle BBCH des stades phénologiques de l'Olivier (Sanz-Cortés et al., 2002) : les fruits ont terminé leur stade de développement et la maturation des fruits a commencé : les fruits vert foncé deviennent vert pâle ou jaunâtres (code 80).

• Mouche de l'olive – *Bactrocera oleae*

Au regard des résultats de captures du réseau, une nouvelle génération a débuté autour du 03 septembre à basse altitude. Les conditions météorologiques sont extrêmement favorables à l'activité de reproduction et de ponte de l'insecte ainsi qu'au développement larvaire.

Les dégâts sur olives liés au développement larvaire des premières générations sont désormais visibles, de même que les trous de sortie des adultes, surtout dans la zone < 150 mètres d'altitude. Les fruits altérés noircissent et finissent par chuter.

Observations : le nombre de mouches relevées dans les pièges augmente, indiquant la superposition de deux générations.

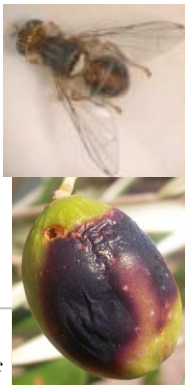
Zone < 150 m d'altitude :

Les relevés de pièges ont fait apparaître un début de génération début septembre avec un "pic" caractéristique du chevauchement de 2 vols.

L'intensité des captures sur les parcelles de référence varie en fonction : d'une part des stratégies de lutte engagées contre la mouche et de la date des traitements et d'autre part de l'attractivité des pièges (les conditions climatiques sont actuelles sont douces mais plus humides qu'en juillet-août).

Ainsi, si on considère les observations des **parcelles non traitées** situées à moins de 150 mètres d'altitude :

En **HAUTE-CORSE (Lumio, Aleria, Ville di Paraso)** la moyenne des captures est supérieure à 10 mouches par piège et par jour.



*Dégâts dus à la
mouche de l'olive avec
trou de sortie*

En **CORSE DU SUD**, la parcelle d'**Ocana** indique une intensité plus faible : le seuil de 1 mouche par piège et par jour a été dépassé seulement le 03 septembre avec une moyenne de 2 mouches par piège et par jour les 06 et 07 septembre.

Zone < 300 m d'altitude : dans le verger de référence (traité) située à **Urtaca** les captures sont faibles mais augmentent, du 09 au 11 septembre la moyenne était de 2 mouches par piège et par jour.

Zone à 450 mètres d'altitude : dans la parcelle de référence de **Zilia** (non traitée) les captures diminuent depuis le 06 septembre : on semble être sur la fin du vol. L'intensité est moyenne : le 11 septembre on comptait une moyenne de 3.5 mouches par piège pendant 2 jours. Peu d'olives piquées sont observées.

Les relevés de captures du réseau régional de surveillance de la mouche de l'olive sont régulièrement actualisés dans la base de données de l'AFIDOL, vous pouvez consulter la carte en allant sur le lien suivant : <http://www.afidol.org/gestoliveprod> en cochant "Autres pièges".

Seuils de nuisibilité :

- Insectes capturés : une moyenne de 3 à 5 mouches tous les 4-5 jours soit 1 mouche par piège et par jour pour le piège alimentaire.
- Dégâts observés : pour les fruits destinés à l'huile 7% d'olives piquées entre le 3^{ème} et le 4^{ème} vol et 10 à 20% à la récolte.

Evaluation des risques de piqûres de ponte : **moyen à élevé** selon l'altitude et la conduite du verger.

Evaluation des risques de dégâts dus au développement de la larve dans la pulpe : **moyen** devenant **élevé** lorsque les populations augmenteront.

Attention : les populations peuvent être particulièrement dangereuses en **septembre-octobre**.

• **Teigne de l'olivier – Prays oleae**

Des chutes de fruits encore verts avec un petit trou au niveau du pédoncule sont observées depuis le début du mois de septembre dans les vergers situés à basse altitude (variété Picholine) et depuis cette semaine à plus de 400 mètres (variété Sabina).

Ce peut être le signe d'une attaque du parasite dès le printemps sur inflorescence et qui n'aurait pas été détectée. En effet, la génération **anthophage** (attaque des fleurs au printemps) passe souvent inaperçue mais est responsable d'une perte importante de la production.

La génération actuelle, dite **carpophage**, se développe aux dépens des fruits qui chutent prématurément.

La troisième génération hivernera à l'état de chenilles vivant en mineuses des feuilles : cette génération est appelée **phyllophage**.

Evaluation du risque : **risque de chute de fruits** : **moyen à élevé** selon les vergers.



Trou de sortie à l'insertion du pédoncule

• **La pyrale du jasmin - Palpita (Margaronia) unionalis**

Des dégâts dus à la chenille de deuxième génération sont observés sur les **jeunes plantations**. Les larves de premier stade sont des chenilles vertes avec une tête jaunâtre qui décapent le parenchyme de la face inférieure des feuilles (photo ci-contre) ; plus âgées, les chenilles provoquent des découpures dans les feuilles et peuvent détruire des bourgeons terminaux.

Le développement **larvaire** dure 18-25 jours : durant les 6 stades larvaires, la chenille va mesurer de 1 à 25 mm de long.

Seuil de nuisibilité : 5% des arbres touchés en pépinière et jeune verger.

Risque de dégâts sur feuilles et bourgeons terminaux : **élevé** seulement sur jeune plantation.



• **Œil de Paon – *Fusicladium oleagineum* (= *Spilocaea oleaginum*)**

Les précipitations, notamment sur la Plaine Orientale, sont favorables à une contamination et à une propagation de la maladie. Les taches liées aux contaminations du printemps peuvent apparaître sur les feuilles âgées : le champignon se développe avec des températures comprises entre 11 et 20°C. En deçà de 11°C et **au-delà de 25°C**, le développement de la maladie est ralenti et la durée d'incubation s'allonge. Le temps nécessaire à l'apparition de la tache après la contamination varie donc avec la température.

Observations : surveiller l'apparition des taches.

Seuil de nuisibilité : + de 15% de feuilles malades. Le seuil de tolérance est à 10% de feuilles présentant les symptômes.

Evaluation des risques : le risque de nouvelles contaminations est **variable** selon les parcelles et la sensibilité variétale ; il est **nul** en l'absence de pluies à **élevé** en cas de précipitations et si le nombre de feuilles malades est supérieur à 10-15%. L'automne représente un fort risque de contamination.



PREVISION METEO (Source Météo France)

	Samedi 13 sept	Dimanche 14 sept	Lundi 15 sept	Mardi 16 sept	Mercredi 17 sept	Jeudi 18 sept	Vendredi 18 sept	Samedi 19 sept	Dimanche 20 sept
Haute Corse / Corse du Sud									
				Vent d'Est aux extrémités		Vent de Sud-Est		Pas d'amélioration	

LIENS UTILES

- En cas de suspicion de **détection d'organismes nuisibles réglementés**, le mode opératoire à suivre est décrit dans la note nationale que vous pouvez consulter avec le lien ci-dessous.
- **Note Nationale Ambrosie** : L'ambrosie est susceptible d'être observée en Corse. Chaque année, quelques échappées ponctuelles de l'espèce sont signalées au Conservatoire Botanique National de Corse (CBNC) qui maintient une veille active au niveau régional sur les espèces invasives. En cas de présence effective de l'espèce, les plants sont immédiatement détruits par le CBNC qui maintient alors une surveillance de la zone durant les années suivantes.

Si vous possédez des informations sur la présence avérée de l'espèce, contacter le CBNC au 04 95 34 55 64 - petit@oec.fr.

Organisme Nuisible Réglementé

Alerte concernant la bactérie *Xylella fastidiosa*, pathogène responsable de la maladie de Pierce. En octobre 2013 en Italie, des foyers ont été détectés sur **oliviers**, lauriers roses, amandiers et chênes, provoquant un dessèchement du feuillage et un déclin rapide du végétal.

En cas de suspicion, prévenir la DDCSPP (Haute-Corse : 04 95 58 50 50 / 04 95 58 51 32 - Corse du sud : 04 95 50 39 40 / 04 95 50 50 17) ou la FREDON (04 95 26 68 81).

Pour plus d'informations pour la reconnaissance des symptômes, cliquez sur le lien ci-dessous.

http://www.cra-corse.fr/no_cache/bulletins-sante-du-vegetal/notes-nationales.html

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.